

Article paru dans **Bien Vu** de Janvier 2011 (page 40)

Mes Fournisseurs | **Numérique**

4 DÉFIS POUR EDI-OPTIQUE

Les échanges de données informatisées fonctionnent bien dans la filière optique. L'Association EDI-Optique, aujourd'hui présidée par Gilles Sauvanaud, s'y emploie depuis une dizaine d'années. Sa force passe par le nombre d'acteurs – fournisseurs comme opticiens – toujours grandissant, utilisant les standards proposés. Le challenge porte sur 4 défis à relever d'ici à 2013.

1 | UN DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL

Le constat

► Les standards d'échanges de données développés et déployés en France doivent être promus et utilisés au-delà de nos frontières. Les pays les plus susceptibles d'évoluer rapidement sont le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et le Benelux

La démarche

► Mettre en place des actions de lobbying, des groupes d'utilisateurs

Les objectifs

- Faciliter la commercialisation des produits de conception française en Europe
- Faciliter le déploiement des chaînes d'optique françaises en Europe
- Réduire les coûts liés à la multiplicité des standards

2 | STANDARDISATION DES FLUX FINANCIERS ENTRE OPTICIENS ET OCAM

Le constat

- La télétransmission des feuilles de soins électroniques (FSE) s'est développée dans le milieu des années 90 avec la norme IRIS/B2. Le traitement est effectué par la norme NOEMIE. La norme Opto AMC qui gère les demandes et les accords de prise en charge est finalisée
- La gestion des dossiers est chronophage pour les opticiens
- La mise en place des échanges permet de réduire le règlement de 30 à 5 jours

La démarche

- Faciliter le routage des échanges
- Etablir un cahier des charges pour les échanges financiers

Les objectifs

- Gagner en productivité et en déploiement. Un groupe de travail multipartite sera constitué de membres de l'EDI, d'opticiens et de membres de l'Unocam

REPÈRES

Près de
8 millions
de messages EDI
optiques en France
par an

110
personnes agissant
dans les 11
groupes de travail

Plus de
60 acteurs
(fournisseurs,
opticiens, éditeurs
de logiciels...)

70 000€
La subvention
de l'Etat obtenue
pour le précédent
programme

3 | CATALOGUES ET LOGICIELS : GAGNER EN EFFICACITÉ

Le constat

- Difficulté de concevoir des catalogues électroniques de fournisseurs contenant un nombre de combinaisons, de paramètres et de caractéristiques très important
- Hétérogénéité du parc de logiciels de gestion des magasins : plus de 150 versions de logiciels commerciaux circulent sur le marché

La démarche

- Développer des outils de validation de conformité des catalogues et des commandes
- Définir des procédures de validations des informations
- Labelliser les versions de logiciels et de catalogues conformes au référentiel

Les objectifs

- Développer le déploiement
- Gagner en fiabilité

4 | LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

Le constat

- La double facturation (électronique et papier) persiste. Des coûts augmentés quand la facture papier est adressée à la fois à la centrale et à l'opticien

La démarche

- Faciliter une dématérialisation massive des factures
- Mise en place de plates-formes d'intermédiation pour l'accès aux factures

Les objectifs

- Réduire le coût pour les fournisseurs (estimation 8M€) et celui des opticiens de 1600€/opticien